

## Rapport de la 4<sup>ième</sup> Réunion EuNat, Camping Naturiste „Le Betulle” à La Cassa, Turin (Italie), du 23 au 26 mai 2013

Les fédérations suivantes étaient représentées: (...abc...)

Fédération	Représentant	Code	Nombres de votes
BN	Nick CAUNT	NC	15
DFK	Kurt FISCHER	KF	26
DNU	FRANK Søren C V	FS	4
<i>(Danemark)</i>	<i>Thomas FRISENDAL</i>		<i>Visiteur</i>
FEN	Ismael RODRIGO	IR	7
FENAIT	Gianfranco RIBOLZI	GR	10
FBN	Paul LAMBRECHTS	PLS	14
FFN	Paul RÉTHORÉ	PR	26
FLN	Pieter LAGENDIJK	PLK	3
FPN	José SOUSA	JS	2
INA	Pat GALLAGHER	PG	2
NFN	Henk SMEEMAN	HS	34
NNF	Leendert COMBEE	LC	6
ÖNV	Ladislaus IVO	LI	6
SNF	Eirik ISENE	EI	7
SNU-UNS	Edith ZIMMERMANN	EZN	8
INF	Sieglinde IVO	SI	
INF	Mick AYERS	MA	
INF	Rolf-Beat HOSTETTLER	RH	
ENC-Secrétaire	Jean PETERS	JP	
ENC-Sports	Jim RUSSELL	JR	
ENC-Jeunesse	Enrico ZAPPADOR	EZR	<i>(uniquement le samedi)</i>
		Total:	<b>170 votes</b>

**EZR** (3 lettres à cause de double emploi)

Note: Toutes les motions et points de discussions étaient disponibles aux représentants et ainsi ne sont pas indiqués dans ce texte.

### Point 1: Bienvenue par la fédération organisatrice.

**JP** ouvre la séance le 24.05.2013 à 09.15 heures et donne la parole à Gianfranco RIBOLZI, Président de la FENAIT, qui souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes au terrain de camping « Le Betulle » en Italie. Il indique que ce terrain de camping a été créé en 1969 et remercie tous les assistants qui ont rendu possible d'organiser cette rencontre. En plus il donne encore quelques renseignements concernant le programme pour les visiteurs.

### Point 2: Salutations par la Présidente de la FNI.

**SI:** Remercie GR pour l'organisation de la 4<sup>ième</sup> réunion EuNat et les délégués pour être venus aussi nombreux et souhaite à tous les délégués des discussions fructueuses lors de cette réunion.

**Point 3: Contrôle des délégués présents et de leurs nombres de votes.**

**JP** lit à haute voix les nombres individuels de votes et les prie de se présenter à l'assemblée, vu qu'il y a toujours de nouvelles personnes. Il mentionne que *Thomas FRISENDAL* venant du Danemark n'est présent que comme visiteur et qu'ainsi il n'a pas de droit de vote.

**GR** constate qu'il a oublié les bulletins de votes et qu'il arrangera ceci immédiatement. Il y a un total de **170** voix.

**Point 4: Élection de 2 scrutateurs.**

Bernd Huijser et Toni Möckel se présentent.

**Point 5: Approbation de l'Ordre du Jour.**

**KF** critique que sous le Point 14 se cache où aura lieu la prochaine réunion EuNat (2014), ce qui n'est pas clair.

**JP** lui répond que la candidature pour EuNat 2014 est mentionnée sous Point 10 de l'Ordre du Jour. L'Ordre du Jour est approuvé unanimement.

**Point 6: Rapports des Membres de l'ENC et Discussion.**

**Point 6.1:** Le rapport de **JR** est disponible par écrit. Questions y relatives:

**EZN** critique l'indication manquante ou imprécise des nombres de participants dans le rapport du Responsable des Sports de l'ENC.

**JP** répond que les rapports séparés sont disponibles dans le téléchargement que chaque fédération a reçu et qu'en outre les nombres de participants sont inclus dans les statistiques des 3 dernières années. Mais la précision de ces nombres ne peut être assurée, étant donné que quelques organisateurs ne mentionnent que les participants payants, d'autres indiquent tous les visiteurs (comme passé sur une plage en France).

**PR** réplique que pour le dernier gala de natation **JR** a indiqué le nombre des participants de façon tout à fait correcte.

**KF** ajoute que le rapport de **JR** devrait être un compte rendu plus véritable et pourrait être présenté d'une façon plus simple à lire, mais ce n'est qu'une proposition.

**EZN:** Le rapport très concis de Jim fut brièvement discuté.

**JP** mentionne encore une fois que chaque fédération a reçu tous les rapports complets et qu'ainsi ces détails ne doivent plus être répétés dans le rapport de **JR**.

**JP** remercie Jim pour ses rapports et sa présence lors des événements.

**Point 6.2: Rapport du Responsable de la Jeunesse ENY.**

**GR** rapporte qu'EZR (élu par l'ENY en 2013) est encore à l'école pour le moment. Il sera présent samedi après-midi et présentera un bref rapport de l'Assemblée Générale de l'ENY. Le point est reporté à demain après-midi.

**Point 6.3 Budget et Rapport financier par le Secrétaire ENC.**

Le rapport financier de **JP** est disponible par écrit. Questions y relatives:

**JP** indique qu'il a tous les documents sur lui, au cas où quelqu'un voulait recevoir des détails concernant les différents postes. Il remarque, comme exemple, que pour le poste 9040 (Rosenfelder Strand) les frais de voyage du Responsable des Sports dépassaient 1000€ et voudrait recevoir l'opinion de l'assemblée. À plusieurs reprises, la question

survenait si la présence du Responsable des Sports était requise pour les Rencontres de Familles, vu que ces évènements sont en « autogestion » et sont exécutés par les organisateurs eux-mêmes.

**SI** est d'avis que le Responsable des Sports ENC n'est requis que pour des évènements purement sportifs (Gala de natation, Pétanque) et que sa présence n'est pas requise pour des évènements tels qu'Alpe-Adria et les Rencontres de Familles.

**KF** y remarque que par exemple la présence de JR n'est pas requise pour la rencontre des familles au Rosenfelder Strand.

**IR**, en déviant du sujet, remarque que dans le calendrier des évènements Arnaoutchot (FEN) est mentionné comme annulation, cela devrait être (Algarve-Portugal). Puis il change vers le compte 9050 des rapports des finances.

**SI** l'interrompt, lui rappelle la question en cours et lui demande, si la présence de JR soit requise pour les évènements de familles. Pas de réponse précise ici.

**NC** fait remarquer que par exemple au programme de l'organisation du Rallye de la Jeunesse par la BN il y avait des genres différents de sports et que BN avait besoin d'un responsable des sports pour la surveillance et l'exécution. Cela devrait être décidé cas par cas.

**JP**: Qui devra décider cela?

**SI**: Lors de la dernière réunion EuNat on avait décidé que la jeunesse devrait travailler le plus possible à son propre compte. Leur mettre à disposition le Responsable des Sports apparaît de nouveau comme une sorte de contrôle, ce qui doit être évité.

**EZN** propose que la présence du Responsable des Sports ENC devrait être confié aux organisateurs.

**JR**: En général est bien d'accord avec cette procédure et mentionne encore qu'il n'y pas eu de frais pour sa présence à Broadlands.

**PR** est aussi d'accord avec cette proposition pour des raisons financières.

**GR**: Pour lui il est désirable que le Responsable des Sports ENC soit présent lors des rencontres de l'ENY.

**JP**: Après différentes discussions (*partiellement sans microphone*) il est retenu en général que la présence du Responsable des Sports ENC n'est requise que pour le gala de natation et la Pétanque. Si toutefois un organisateur avait besoin du Responsable des Sports ENC, il devra en informer la Commission ENC, alors ceci est en ordre et sera aussi couvert par le budget de l'ENC. Toutefois les frais survenant pour l'ENY devront être réglés par le budget de l'ENY même. (*Comme il n'y a pas encore les bulletins de votes, le vote est fait par main levée*)

**Vote**: Qui est pour?

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	136	0	34

#### **Point 6.4: Rapports des Commissaires aux Comptes.**

**PR** (*Interpellation*) a encore une question concernant le financement du gala de natation 2012 par la **FFN**: Contrairement au budget de 13'000€ par la FFN, les dépenses nettes s'élevaient à 16'000€ parce que moins de personnes que prévu s'étaient inscrites et exige que l'excédent de 3'000€ soit pris en charge par le budget de l'EuNat 2012.

**JP** lui explique qu'après la réception de leur décompte fin 2012, la FFN a été priée de remettre une demande auprès de l'ENC pour un budget supplémentaire, mais qu'aucune réponse n'a été reçue. Les comptes de 2012 sont clôturés et ne peuvent plus être changés. La FFN doit soumettre une motion pour les débats concernant le budget 2013, sous point 12.2, le faire par écrit et puis l'assemblée EuNat pourrait y voter.

**KF** répond à **PR**, qu'il devrait d'abord clarifier de quoi il s'agit et que les fédérations doivent respecter les dates limites pour les décomptes.

**NC**: Il est presque impossible d'établir des budgets précis. Il cite comme exemple le Rallye de la Jeunesse ENY de 2013, où on s'attendait à 100 personnes, mais seulement une cinquantaine apparaissait.

***(Panne d'électricité, pause)***

**Continuation**

**JP** revient sur le compte 9020 (demande de la FFN pour le gala de natation 2012).

**PR** soumettra à **JP** un budget supplémentaire qui sera alors traité de la même façon que celui de la Suisse pour 2010 et la République Tchèque en 2011, qui ont aussi été approuvés.

**EZN** a une question pour le compte 9020: il indique que le décompte pour la Pétanque 2012 n'a été admis que „sous réserve“. Pourquoi et comment va-t-on procéder?

**JP** répond que lors du décompte de la NFN il n'y avait pas de pièces justificatives et qu'alors il ne pouvait pas l'approuver lui-même, selon le règlement des finances interne de l'ENC (§1.3, a), mais il l'a remis au trésorier de la FNI pour vérification et approbation comme prévu pour de tels cas.

**SI**: Lors de la Réunion des Sports à Amsterdam ce sujet a été discuté. Jadis les décomptes forfaitaires étaient communs, mais notre point de vue est que toutes les pièces justificatives doivent être disponibles, mais on avait oublié d'en informer les fédérations.

*(Note par **JP**: Cette prescription est mentionnée dans la réglementation des Finances et des Sports d'EuNatCom depuis Luxembourg 2010!)*

Après consultation avec les responsables de la NFN, le décompte est maintenant en règle et a aussi été approuvé par les Commissaires aux Comptes. Mail il a été décidé à Amsterdam que toutes les pièces doivent être jointes au décompte.

***(Retour au Point 6.4)***

Dans leur rapport, étant à la disposition de tous les délégués, les Commissaires aux Comptes, Armand Ceolin et Dominique Dufour, affirment une comptabilité impeccable de 2012 par le Secrétaire ENC JP.

**Point 7: Motion pour la Décharge des Membres de la Commission ENC.**

Décharge est donnée unanimement avec **170 voix** à la Commission ENC pour leurs travaux.

**Point 8.1: Réglementations de la Jeunesse ENY, Discussion et Vote.**

**NC** pose la question pourquoi la limite d'âge pour les membres de l'ENY n'a pas été relevée de 27 à 29 ans, comme proposée dans la réglementation de l'ENY.

**JP** répond que selon le rapport de l'AG le comité ENY récemment élu ne veut pas traiter cette proposition en priorité à l'heure actuelle.

**KF** répond que ces règles de la FNI pour la jeunesse existent déjà depuis longtemps et même avant que l'ENY fut constituée, et que cette limite d'âge (14-27) est appliquée depuis des décennies déjà. À Hanovre en 2012 on en avait seulement parlé en général, mais sans aucune décision. *(C'est pourquoi ceci a été écrit entre parenthèses)*

**SI** constate que la Jeunesse doit toujours nous soumettre un règlement, et ça depuis 2-3 ans, maintenant il y va uniquement d'approuver officiellement ce règlement. La FNI n'a pas d'objections contre ce document. Au cas où la Jeunesse désirait faire de petits changements dans les années à suivre, alors ce serait la tâche de la Jeunesse et elle devrait nous en informer.

**JP**: Comme il n'y a plus d'autres questions, on vote:

La Réglementation de l'ENY est acceptée unanimement avec **170 voix**.

### **Point 8.2: Règlement des Sports et des Finances pour les Évènements d'EuNat, Discussions et Vote.**

**JP**: Lors de la Réunion des Sports avec l'ENC à Amsterdam le 19 janvier 2013, différents changements ont été discutés, proposés et ont été, marqués en fond gris, transmis aux délégués. Il s'agit surtout du changement des procédures pour le tournoi de Pétanque. Comme à court terme on a reçu une motion de changement „dernière minute“ de la part du DFK, le DFK est prié de présenter sa motion.

**KF**: Il s'agit principalement des § 2.1 - 3.6, - 4.5 et 4.6.

§ 2.1: Il est proposé d'organiser à l'avenir le gala de natation à un lieu fixe en Europe centrale. Au cas où des petites fédérations ne disposaient pas du personnel requis, les fédérations plus grandes pourraient reprendre cette tâche et ces frais devraient être pris en charge par le budget de l'ENC.

*(Pas de vote pour ce point, Le DFK le changera et le présentera encore une fois demain.)*

-----Pause-----

### **Point 8.3: Motion BN 1: Budget pour les Organisations ENY.**

**NC**: Justifie la motion par le fait que les subventions par la FNI ainsi que la contribution des participants (les deux avec un montant maximal de 50€ p.p.) n'est plus à jour au point de vue finances, dû aux frais augmentant durant les 10 dernières années. Il donne l'exemple de Broadlands et craint qu'on ne trouve plus d'organisateur si les frais ne lui étaient plus remboursés. Il mentionne aussi qu'avec ces contributions on ne peut pas assurer des repas raisonnables pour la jeunesse.

**KF**: Le DFK et son groupe indépendant de la jeunesse rejettent cette motion avec la justification suivante:

D'un côté la motion concerne le budget de la jeunesse ENY et alors devrait être présentée par l'ENY. D'autre part elle est mal formulée, car, par exemple, 100 participants paient (chacun 50€) plus 6000€ sont encore prévus comme subvention venant du budget ENY. Le montant total à disposition s'élève donc à 11'000€ et durant les dernières années n'a encore jamais été utilisé complètement. *(Comme exemple il indique l'ENY-FFN de 2012, où la subvention de l'ENC pour couvrir tous les frais ne s'élevait qu'à environ 2300€.)*

Pour cette raison une charge personnelle supplémentaire pour la jeunesse n'est pas appropriée.

**NC** constate qu'avec le budget actuellement disponible il était très difficile, d'offrir un menu convenable à Broadlands et de payer les frais de séjour sur le terrain de camping.

**GR** suit l'opinion de NC et remarque que les repas à Broadlands n'étaient pas très copieux. Il mentionne encore une fois le budget de 6000€, dans le quel une subvention de 50€ est incluse. (Interjection de **SI**: maximum 50€)

**SI** indique qu'auparavant les emplacements de camping étaient mis à disposition à titre gratuit. On doit considérer que les jeunes gens doivent aussi payer les frais de voyage. Si maintenant nous augmentons leur contribution, vraisemblablement encore moins de jeunes gens vont venir.

**PR** explique que durant les deux dernières organisations, la FFN avait reçu des offres très avantageuses de la part des propriétaires de camping et que la jeunesse était chaque fois très satisfaite. Autrement il est d'accord avec les remarques de **SI**.

**KF**: Il est la seule responsabilité de la jeunesse de changer le financement dans leur budget. Une augmentation de la subvention pourrait éventuellement être considérée, si l'on désire expressément aller sur un site plus cher.

**JP** répond à KF que la limite pour maximum 50€ par participant vient de la part de la FNI.

**KF**: Ça, c'était une fois, mais maintenant c'est exclusivement dans la main de la jeunesse.

Vote pour le budget ENY de l'année 2013:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	116	45	9

#### **Point 8. 4: Motion BN 2: Participations aux Foires et Expositions.**

**NC**: Ceci concerne les foires de la FNI, qui sont payées par EuNat et nous devons en parler. (20'000€ par an). Je ne crois pas que ceci inclut tous les frais de voyages des participants. BN exige de moi de fournir la justification pour toutes ces dépenses, mais je ne connais pas toutes les données. Je prie la FNI et EuNat de m'expliquer les différents points de ma motion. J'avais posé cette question déjà lors du dernier congrès, mais on n'avait pas répondu à ma question. Je ne peux voter que si je détiens tous les détails.

**SI** donne quelques explications à NC par rapport au budget pour les foires. Bien que ce budget prévoie 20'000€, il n'a encore jamais été utilisé complètement. (2011: 10'234€ / 2012: 12'964.50€) Ne sont repris que les taxes d'emplacement. Chaque fédération participante paie elle-même ses frais de voyage, hébergement et équipement pour l'emplacement. Les dépenses sont donc prévisibles et un dépassement du budget n'est pas donné. Nous recevons l'occasion de nous présenter sur les foires et de nous rapprocher à un public plus large.

**EI** ne questionne pas la participation aux foires en soi, mais s'étonne qu'ainsi aussi les sites commerciaux soient soutenus. Il se demande quelle part du montant dépensé pour les foires revient par l'augmentation du nombre de membres et questionne la rentabilité.

**KF**: Il s'agit tout de même aussi de ne pas seulement se présenter aux foires comme fédération, mais de disposer d'un „mile“ où la FNI peut se présenter avec ses fédérations. Ceci ne concerne pas les terrains commerciaux qui s'y ajoutent et qui paient leurs propres frais. KF donne encore quelques explications au sujet des actions de publicité au profit du

naturisme. Il mentionne encore que la foire à Utrecht a coûté au DFK la somme d'environ 5'000€, mais cela lui valait le coup.

**EZN** souligne que nous comme naturistes, nous devons nous montrer en Europe et cela ne se fait que par les foires.

**PR** se joint aux supporteurs des foires et indique que dans la FFN toutes les branches du naturisme sont présentes: associations avec terrain, sites commerciaux et plages. Il est vrai que les sites commerciaux sont surtout utilisés par le tourisme, mais là aussi il y a la possibilité de faire des travaux de publicité et de distribuer des documentations.

**NC** indique qu'à cause des dépenses élevées il faut utiliser d'abord les réseaux sociaux, car la majorité des personnes intéressées utilisent ces réseaux afin d'obtenir des informations. Il critique aussi les frais élevés pour les représentants de la FNI pour cette participation.

**GR:** Pendant des années on a critiqué ici que la FNI ne fasse rien d'autre que la Pétanque, Gala de natation, Rencontres de Jeunesse, etc. Il me paraît quand-même être important que la FNI se présente aux foires, avec les fédérations, parmi les sites commerciaux qui représentent la majeure partie.

**SI:** J'admets que tu (NC) as bien raison quand tu exiges qu'on doit utiliser internet et les réseaux sociaux, mais par là on n'atteint que les gens anonymes, alors qu'aux foires nous pouvons obtenir le contact bilatéral avec eux. NC a certainement raison avec la remarque au sujet des sites commerciaux. Mais sans les sites commerciaux les associations ne pourraient pas survivre non plus, il est important que nous ayons contact avec tous les groupes. La majorité des fédérations n'ont pas les moyens financiers pour la publicité. En coopération avec les sites commerciaux, les associations et les fédérations, nous pouvons atteindre des résultats avec peu de moyens.

**KF** constate que comparé à nous les naturistes, de nombreux visiteurs sont présents aux foires. Il mentionne que la part de naturistes de la population allemande ne fait que 0,0002% ! Donc une minorité absolue. Pour le DFK tout genre de publication est très important. En ce qui concerne internet et réseaux sociaux, il est d'accord avec ce qu'a dit Sieglinde. En outre ce sont aussi les sites commerciaux qui contribuent aux frais totaux, sont présents à côté de nous et l'on ne devrait pas sous-estimer ça.

**PR:** Si on peut faire un résumé, il est manifeste que les informations sur internet doivent être élargies. Sur ces foires il y a deux types de visiteurs: ceux qui sont déjà naturistes et qui sont uniquement à la recherche d'une destination de vacances, et un deuxième groupe, bien plus nombreux, de naturistes non affiliés. Ce sont ces groupes „cibles“ auxquels nous devons nous adresser et nous pouvons faire cela lors des foires. En France ils sont environ 11 millions personnes!

**EI** est d'accord avec PR, mais fait remarquer qu'au moins une partie des frais devrait être payée par les sites commerciaux.

? Proposition d'intégrer plus les médias, afin de pouvoir atteindre encore plus de personnes? Est-ce que cela est utile?

**MA** explique qu'à travers la participation aux foires, la FNI a déjà trouvé 3 clients commerciaux pour les annonces en bannières sur son site internet et ils paient pour ça! Nous y avons aussi des contacts avec les médias. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de ne pas être présents aux foires. J'espère que ceci répond aux questions de EI et NC.



**NC:** Merci pour ces explications, je m'excuse pour mon manque de savoir. Ceci devrait être enregistré par écrit, alors on ne devrait pas faire des devinettes. Une dernière question: Est-ce que c'étaient les fédérations qui ont donné instruction à la FNI de participer à de telles foires, par un vote lors du congrès, ou est-ce que le CE a décidé de faire ainsi sans l'accord des fédérations?

**SI** explique à NC que ce n'était pas seulement décidé par la FNI toute seule, mais lors d'une réunion EuNat (*Suède en 2011*), et là tout le monde était d'accord d'essayer une fois. Cet essai fut un tel succès que nous ne voulons plus le manquer. Nick devrait présenter la situation une fois de cette façon à ses collègues et SI se réjouirait si BN pouvait être présente aussi l'année prochaine.

**GR:** On doit décider de quel côté on désire se retrouver: ou bien avec les sites commerciaux ou avec les plages libres naturistes. Nous n'avons pas beaucoup de sites en Italie, mais beaucoup de gens qui désirent pratiquer le naturisme sur les plages libres. Notre présence sur les foires ensemble avec les sites commerciaux est importante, car ceux-ci ont le potentiel pour des nouveaux membres.

**KF:** Je voudrais signaler à NC, que c'était une décision de EuNat dans la préparation du budget et que la proposition, il pense, venait de la part de la NFN, qui avait toujours participé à la foire à Utrecht. Il est vraiment important de nous présenter parmi l'offre immense des destinations de vacances. Selon moi la foire est la plus grande présentation extérieure, si on la compare avec la participation du DFK aux autres foires nationales.

**PR:** Chaque fédération a comme but de donner son influence sur le naturisme par la voie d'éducation. Mais on ne peut le faire que chez les gens qui ne sont pas naturistes. En France nous participons à environ 13 expositions et les clubs dans ces alentours annoncent des nombres de membres accroissants. Il ne suffit pas de rester à la maison et d'attendre à ce que les naturistes se manifestent. Il faut les approcher.

**JP** demande à NC, si sur base de ces informations détaillées il voudrait retirer sa motion.

**NC** voudrait entendre l'opinion des délégués par un vote.

Vote: (Pour le maintien des foires)

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	148	0	22

.....Pause de Midi .....

**KF** revient encore une fois sur le point 8.3 (budget pour les événements de l'ENY). Il mentionne les frais supplémentaires pour les jeunes participants. Pour 100 participants et pour l'ENC les frais additionnels s'élèveraient à 1000€ chacun. Il est d'avis que ces demandes devraient être soumises par la jeunesse au lieu d'être décidées par l'EuNat. En plus la motion est mal formulée.

**GR:** Lors de l'AG de l'ENY un budget supplémentaire de 2000€ a été demandé pour des organisations additionnelles. Il remet à **JP** une copie de cette AG en langue anglaise. Il pense faire des copies pour les délégués, mais il est interrompu par **JP**, car ce rapport n'est pas présenté dans les 3 langues de la FNI.

**JP** répond à Gianfranco, qu'il considère la proposition de KF comme étant acceptable et qu'on devrait laisser la décision à la jeunesse.



**GR:** La prochaine rencontre de la jeunesse aura lieu au Rosenfelder Strand, en juillet, la prochaine AG ici à „Le Betulle“, beaucoup de temps s’écoulera d’ici là.

**KF:** GR a bien raison, mais les 6’000€ disponibles n’ont encore jamais été utilisés entièrement. La jeunesse doit décider elle-même, nous ne devrions pas leur imposer des règlements.

**JP:** Dans le budget actuel de l’ENY, mis à part les 6’000€, il y a encore une réserve de 3’000€ pour des dépenses extraordinaires (location de tente, etc.)

**GR** croit que cette décision a été prise par l’ENY à Broadlands et qu’elle est incluse dans le rapport de l’AG.

**JP:** Oui, mais, officiellement les décisions de l’AG de l’ENY ne nous sont pas parvenues!  
(Les traductions manquent)

**SI** propose d’enlever ce point et de le discuter et le voter en présence d’EZR.

**NC** ne comprend pas pourquoi on en parle. La BN a remis cette motion endéans les délais et dans les 3 langues, et tous les délégués ont eu assez de temps pour y réfléchir et éventuellement nous communiquer si notre motion a été formulée correctement. Nous voulons augmenter le budget sur base de l’expérience de cette organisation à Broadlands, vu qu’il y avait un goulot d’étranglement financier. Ceci serait aussi intéressant pour les fédérations plus petites. Soit, on a voté et c’est terminé.

**JP:** Ce point est maintenant clôturé et sera discuté demain avec EZR.

#### **Point 9: Points de Discussions des Fédérations.**

*(Tous les textes sont disponibles aux délégués et sont omis ici.)*

##### **Point 9.1: (SNF) Président des Congrès Mondiaux de la FNI.**

**EI:** Lors du dernier Congrès Mondial de la FNI il y a eu des problèmes, car il y avait la possibilité d’une manipulation, si le/la Président(e) de la FNI dirige le Congrès. Je pense que le Président de la Commission Juridique soit la personne idéale pour ce poste.

**SI:** À l’instant ceci n’est pas possible sans changement des statuts, car il y est stipulé que c’est le Président de la FNI qui doit diriger la séance.

**EI:** Il y a toujours la possibilité que le président délègue cette tâche à une tierce personne. Pour ça un changement des statuts n’est pas requis.

**KF:** Ce n’est pas vraiment correct. Si **SI** ou aucun autre membre du Comité de la FNI ne veut diriger la séance, elle devrait nous proposer avant le début de la séance de désigner quelqu’un parmi nous, vu que lors de l’AG nous sommes l’organe suprême. Vu qu’aucun membre d’une fédération ne peut s’y qualifier, le Président de la Commission Juridique serait peut-être le candidat approprié.

**EI:** *(incompréhensible...)*

**HS:** N’a pas compris la phrase de **EI**. Le point de discussion de cette réunion dit que la SNF présentera peut-être une motion pour le Congrès Mondial de la FNI. C’est uniquement ça la discussion. Nous pouvons comprendre qu’il serait judicieux de désigner un président et je me rends bien compte que cela exige un changement des statuts. Nous sommes d’accord avec la plupart des points, mais pas avec l’adjonction que le président pourrait « manipuler » la séance. Toutefois la SNF a le droit de présenter une motion pour le prochain congrès.

**JP** lit à haute voix le § 11, „Comité Central”, Point 6. Donc selon les statuts actuels, uniquement les 1<sup>ier</sup> et le 2<sup>ième</sup> Vice-présidents entrent en ligne de compte, personne d’autre.

**KF** pense que la législation des associations donne priorité au président, mais n’interdit pas une délégation. Il est conscient qu’il pourrait être très difficile de trouver un président de réunion impartial, étant aussi au courant des conditions. Sur demande par **JP**, **KF** affirme qu’il s’agit ici de la législation des associations allemandes.

**HS**: Ce que **KF** a dit, est correct, mais nos statuts ne le prévoient pas. Si nous désirons avoir cela, les statuts doivent être changés et pour cette raison la proposition que **EI** soumette une motion au congrès, qui alors y sera discutée. Comme tu (**KF**) le dis, il y a quelques avantages, mais j’ignore si cela serait en concordance avec la législation autrichienne. Cela existe au Pays-Bas et on l’applique aussi.

**JP**: D’abord il faudra vérifier la législation autrichienne des associations.

**NC** soutient la motion de la SNF. Cela pourra rendre les réunions plus efficaces.

**PLS**: L’idée n’est pas mauvaise, mais il ne sera pas facile de trouver une personne trilingue, étant au courant des conditions actuelles et du passé de la FNI.

**PR** pense que la personne ne doit pas nécessairement connaître toutes les conditions, vu qu’elle ne devra pas répondre elle-même aux questions.

**JP**: Pas tout à fait correct, car le président donne aussi la parole et éventuellement retire la parole si quelqu’un s’écartere du sujet. Donc elle devrait quand-même être au courant des affaires internes de la FNI.

**KF**: Si nous voulons changer les statuts et insister à désigner quelqu’un, alors nous devons aussi avoir une personne à l’avance. Une proposition sans changement de statuts: Ajouter un point après l’approbation de l’ordre du jour disant: „Choix d’un Président de Réunion“. Cela nous donne une plus grande flexibilité.

**GR** pense que le Président de la FNI devrait diriger les séances, car les tierces personnes ne sont pas en mesure de la faire, à cause de manque de connaissances au sujet de la FNI.

**PR** est aussi d’avis qu’un président de séance externe n’a pas besoin de répondre aux questions et qu’alors ceci est faisable.

**JP**: Si l’on arrivait au point de changer les statuts, on pourrait ajouter une phrase au §11, Point 6: (Après le 2<sup>ième</sup> Vice-président....) ..ou une autre personne désignée par l’AG.

**EI** voudrait avoir un vote.

**SI** remarque qu’un vote ne donne pas de sens, car l’EuNat ne peut pas faire des règlements à la FNI.

**KF**: Ce n’est pas un vote, mais un sondage, parce qu’il voudrait connaître l’opinion des délégués. Il prie la SNF, en cas d’une éventuelle motion, de réviser le texte et mentionne spécifiquement le mot « manipulation » qu’il conteste.

Résultat du vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	26	34	110

**PLS** soutient la suggestion de **JP** d’ajouter dans les statuts: ..ou une autre personne désignée par l’AG.

**Point 9.2: (NNF) Informations Générales.**

**LC** explique divers points de son rapport qui peuvent aussi s'appliquer à d'autres fédérations. Il voudrait savoir de la part des fédérations quelles sont les attitudes envers le naturisme des parties politiques dans les différents pays.

**Point 9.3: (BN) Plan de 4 ans, comme proposé lors du Congrès Mondial.**

**NC:** Comme cette motion avait été approuvée lors du Congrès Mondial 2012, il est important de faire des progrès. Nous devrions maintenant fixer un plan avec quelques sujets, sinon il n'y aura pas de progrès. Il trouve inacceptable que la FNI aborde cette question, mais veut la reporter au prochain Congrès en 2014. Alors encore une fois deux années vont passer avant d'avoir en main une proposition. On devrait commencer immédiatement à fixer les sujets importants.

**B. HUIJSER** (*Parle au nom de la FNI, pas de la NFN!*) Il est d'accord avec cette suggestion, mais fait remarquer que durant sa dernière réunion du CC en mars, la FNI a décidé de s'en faire une idée et puis d'inclure toutes les fédérations. Lors de notre rencontre à Montalivet nous présenterons une proposition et nous attendrons les suggestions de la part des fédérations. Cela simplifiera la discussion.

**KF** prie la FNI de faire renaître les questionnaires des statistiques, afin que les structures des différentes fédérations soient connues. Cela facilitera aussi les discussions suivantes.

**B. HUIJSER** (INF): Les informations disponibles à ce jour vous seront transmises au proche futur. En ce qui concerne le plan de 4 ans, la FNI doit encore inclure toutes les activités des fédérations et si celles-ci désirent ajouter encore quelque chose à la proposition, elles pourront le faire librement. Mais selon mon opinion ceci n'est pas prioritaire.

**NC:** Nous ne devrions pas le rendre plus compliqué que nécessaire et ne pas considérer des détails en ce moment même. Nous devrions nous concentrer sur quelques sujets essentiels, pas exemple: Comment allons-nous procéder avec la publicité et comment défendons-nous le naturisme?

**PR** est d'avis que: 1): ce groupe de travail devrait remettre un questionnaire aux fédérations, et 2) expliquer une méthode commune comment procéder. Il serait utile d'établir un résumé des sujets à traiter. Ces sujets devraient être répartis sur les années à venir, en coordination avec les fédérations. Alors on pourra décider sur le tout lors du prochain congrès.

**JP** réplique à **PR**, qu'avec ça il a presque déjà présenté son point de discussion FFN-9.4 et demande à l'assemblée, s'il quelqu'un veut encore avoir la parole pour ces points plutôt similaires?

**GR:** On en parle beaucoup, mais rien n'est encore passé. On doit trouver des sujets qui sont supportés par la plupart des fédérations.

**KF:** Les structures des fédérations sont très différentes et je ne les connais pas. On devra établir un catalogue avec ces sujets et les remettre aux fédérations pour y répondre.

.....Pause.....

**Point 9.5: (BN) Menaces, acceptation du naturisme.**

**NC:** Ce sujet à été supporté lors du Congrès Mondial et nous désirons savoir, à quel point ceci a progressé. Le dernier rapport du CC n'indique pas clairement ce que nous envisageons faire, ou bien cela a été mal compris. Il ne s'agit pas que la FNI doit aider la

BN pour résoudre des problèmes anglais, mais cela concerne toutes les fédérations au monde entier. Je voudrais seulement le clarifier. On devrait former le plus tôt possible un petit groupe de volontaires, de préférence maîtrisant les 3 langues de la FNI, qui transmettraient les plans de ce groupe. Ceci pourrait induire des frais, mais cet argent est bien investi.

**PR:** C'est un point important et il devrait être inclus dans le plan de 4 ans. Il y reste encore beaucoup à faire et toutes les fédérations devraient en donner des informations.

**KF** critique la traduction imprécise en langue allemande. Question à Nick: Qui a traduit ce texte? (Interjection par JP; moi pas!)

**NC:** La traduction a été faite par BN et puis retransmise à JP:

**JP:** Je n'ai qu'éliminé les fautes de grammaire, je ne peux pas changer le sens. Il propose à NC pour la prochaine fois de soumettre uniquement le texte anglais pour en arranger la traduction, comme le font les autres fédérations selon besoin!

**PG:** Concernant ce point, il est essentiel qu'on progresse et j'aimerais bien être membre de ce groupe.

**MA:** Pour ce sujet on avait contacté la Commission Européenne de la Justice, s'il y avait une possibilité de créer une législation pour le naturisme valable pour toute l'Europe et nous avons reçu une réponse disant que cela ne peut être réglé que sur base nationale et qu'ils n'y ont aucune influence. Il y a beaucoup de différentes lois endéans l'UE et il est pratiquement impossible de standardiser ces lois endéans l'UE. Il reste la possibilité de déposer une plainte contre le non-respect des Droits de l'Homme, mais ici il nous faut une assistance juridique qui sera très onéreuse.

En 2012 nous avons élu un Président de la Commission Juridique de la FNI. Mais comme, depuis septembre, nous n'avons plus pu avoir un contact avec lui, nous avons décidé lors de notre dernière réunion de le renvoyer de son poste. Maintenant nous lançons un appel à toutes les fédérations de nous transmettre des nominations pour ce poste. Il nous faut un Président, un Vice-président et un membre associé, donc 3 personnes ayant des connaissances juridiques. Mail il n'est pas absolument nécessaire que ce soient des avocats pratiquants. Il sera difficile des les trouver.

Il constate aussi que des termes de recherche dans internet (comme naturisme) sont bloqués dans certains pays, mais il est impossible d'entreprendre quoi que ce soit contre ces pratiques des trusts internationaux. Il donne encore des explications pour d'autres thèmes, mais qui ne concernent pas le point 9.5 et sont ainsi omis.

**EZN:** Pour autant que j'ai compris MA, le Président de la Commission Juridique a été licencié. Quand et pourquoi ne nous sommes pas été informés?

**MA:** Cette décision a été prise par le CE il y a 2 heures.

**KF** souligne qu'en Allemagne de tels termes de recherche comme naturisme, FKK peuvent être indiqués et qu'on reçoit aussi des réponses. (Google) est un trust américain et ceci est géré différemment selon les pays et les régions respectifs. En ce qui concerne l'Allemagne, il n'y a pas de nécessité de faire des démarches concernant les lois pour le naturisme, vu que la liberté personnelle est ancrée dans la constitution. Nous ne sommes ni poursuivis, ni attaqués, ni entravés, donc pas de problèmes.

### **Point 9.6: (BN) Certification des sites et des associations.**

**NC:** Au lieu de présenter son Point 9.6 NC revient encore une fois sur le Point 9.5. Il mentionne que la Grande-Bretagne se distance de plus en plus de la législation

européenne, et cela déjà avant son mandat. Vu que nous ne sommes pas arrivés à une conclusion, j'en déduis qu'encore une fois le temps passera et que je peux continuer à rêver. Est-ce correct?

**MA:** Non c'est faux, nous n'allons pas le remettre à plus tard. Nous avons des problèmes avec la Commission Juridique et à l'avenir nous allons coopérer avec un groupe, comme nous venons de décider. Ce point sera donc poursuivi.

**JP:** Pourrions-nous continuer avec le point 9.6 maintenant s.v.p.?

**NC:** Ce point est primordial pour BN. La FNI devrait réviser cette certification qui telle quelle n'est guère acceptée en Angleterre. J'essaie de comprendre le but de cette certification et je pense que d'autres personnes font la même expérience.

Personnellement, je pense que ceci est avantageux pour la publication du naturisme. Mais que la FNI oblige ainsi les gens de devenir membres et exige de la part des sites commerciaux d'accorder des réductions, doit être reconsidéré.

**KF:** Pour moi la certification représente la cohésion mondiale du naturisme. Les sites commerciaux et les clubs sont supposés de documenter par cette certification leurs offres accordées à nos membres. Si maintenant j'avais mal compris quelque chose, qu' me corrige s.v.p.!

**EZN:** Dans l'argumentation on indique: « Confirmation de la méthode d'implémentation». Elle demande à la FNI si les différentes fédérations doivent contacter leurs associations ou si la FNI désire le faire?

**SI:** Selon notre décision la FNI entamera cette tâche de contacter les différentes associations. Uniquement le DFK et la NFN veulent reprendre ceci eux-mêmes.

**EZN:** La Suisse voudrait aussi le faire elle-même.

**PLK:** Aussi Luxembourg.

#### **Point 9.7: (FFN) Révisions des Statuts.**

**PR:** Lors de la préparation de ce point de discussion nous nous étions basés sur une ancienne version des Statuts de la FNI, sans le savoir. Alors Jean nous a remis hier la version du 30.10.2012, laquelle nous n'avons jamais reçue. Nous allons la contrôler et peut être aussi soumettre des propositions de changements pour le Congrès Mondial 2014, suivant l'exemple de la BN. Le but de cette demande était de recevoir une version correctement traduite des statuts, ce qui a été fait entretemps. Pas d'autres questions.

#### **Point 9.8: (FFN) Loi Européenne pour le Naturisme.**

**PR:** On devrait quand même parler sur ce point, ceci pourrait bien être un premier pas pour une législation européenne. C'est mon opinion personnelle pour les explications y relatives de MA.

**KF:** Selon les Statuts la Commission Juridique se compose d'un Président, d'un Vice-président et d'un membre remplaçant. En fait ce ne sont que 2 personnes, pas 3! Étant donné que lors d'un vote on pourrait avoir une situation bloquée (1:1), cette commission devrait être complétée par un Vice-président supplémentaire. Le CC devrait une fois rechercher juridiquement, si elle pouvait désigner une ou plusieurs personnes lors d'un différend. Ceci uniquement comme indication.

**SI** saisit l'occasion de faire un appel aux fédérations avec la question, s'il y avait éventuellement un juriste parmi leurs rangs pouvant se mettre à disposition. Une telle

personne pourrait être engagée immédiatement sans devoir attendre le prochain congrès.

**KF** explique, comment le DFK gère cette procédure par leur Commission Juridique, mais ajoute que dans des cas ardues il vaut mieux préférer l'opinion d'un avocat spécialisé.

**Point 9.9: (FFN) Subventions pour petites Fédérations lors d'un goulet d'étranglement.**

**PR** explique son point de discussion. La FFN l'applique ainsi sur base interne avec leurs propres fédérations. La FNI devrait une fois revoir cette proposition et l'ajouter sur l'ordre du jour du prochain congrès.

**JS** explique la situation financière de la fédération portugaise, certainement déjà connue par la plupart des délégués. Un membre du comité de la FPN avait détourné 5000€, mais nous n'avons pas demandé une aide financière par la FNI ou EuNat et nous nous trouvons sur le bon chemin de maîtriser ceci nous-mêmes, par un nombre de membres augmentant. À ce jour nous avons cité cette personne en justice et elle sera probablement expulsée de notre fédération. Nous vous en informerons, afin d'éviter qu'elle se présente pour rejoindre une autre fédération. *(D'autres informations au sujet du tourisme etc. ne sont pas mentionnées ici, comme n'étant pas pertinentes au Point 9.9.)*

**Point 9.10 (NFN) Partenariats internationales et bilatérales.**

*(Pas de documentations, uniquement une discussion)*

**HS:** Ces partenariats sont très importants à la NFN et je voudrais vous rappeler qu'à Koversada on avait distribué des documents en 3 langues, où vous aviez reçu un aperçu détaillé au sujet du plan de plusieurs années de la NFN et les sujets principaux pour les années à venir. Ce plan a été approuvé unanimement par nos membres en novembre dernier. Pour les partenariats on ne peut que dire qu'ils sont importantes afin d'atteindre partout les groupes cibles, où elles passent leurs vacances et où nous aimerions coopérer avec toutes les fédérations. Nous disposons de beaucoup d'informations sur nos sites de vacances néerlandais, disponibles à nos membres et aux fédérations étrangères. Pour cette raison nous voudrions bien conclure des partenariats avec des sites étrangers, afin de pouvoir mieux informer nos membres. D'autre part c'est aussi intéressant pour les sites étrangers de recevoir une idée sur nos visiteurs néerlandais. C'est une bonne publicité pour le naturisme, dans le pays et à l'étranger. En même temps la NFN a la possibilité de reporter sur un comportement importun des hôtes néerlandais à l'étranger, ce qui contribue à la sécurité. Les copies de ce texte sont disponibles dans les 3 langues de la FNI.

.....Pause.....

**Point 9.11 (ENC-ENY) Mis à Disposition d'Espace sur le Serveur INF pour les Documents et sites internet.**

**MA** informe les fédérations qu'elles peuvent demander au secrétariat leur mot de passe pour éventuelles corrections de leurs données sur le site Internet de la FNI. On met aussi à disposition l'espace à l'ENC, pour qu'elle puisse inclure les documents pour les réunions, formulaires et règlements de l'EuNat, etc. L'ENC est elle-même responsable de la traduction et la mise à jour de la page internet. De même pour l'ENY.

**NC** explique la page internet de BN et énumère les différentes données dans leur site.

**JP** réplique à NC que seulement les documents de la commission ENC ne peuvent être considérés.

#### **Point 9.12 (DFK) Proposition pour un Tournoi de Beach Volley-ball.**

**KF:** Lors de leur réunion à Amsterdam les Responsables des Sports ont décidé de démarrer de nouveau un tournoi de Beach Volley-ball en 2014 et notre Responsable des Sports m'a informé que jusqu'à ce jour les fédérations suivantes ont montré leur intérêt: DFK, FFN, NFN et SNU, et peut-être encore d'autres. Pour entamer cet essai le DFK serait prêt à organiser ce tournoi sur un terrain naturiste à Brême. Ici des courts de volley-ball sont disponibles, pour 8-16 équipes hommes et femmes. Date prévue: 2<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> weekend en août. Il y a aussi des logements, sur le terrain même et à l'extérieur. Les frais pour les participants s'élèvent à environ 80€ et nous devrions recevoir un budget par l'ENC, dont le montant resterait à être fixé. Le Beach Volley-ball est plus actuel que le volley-ball classique, est aussi plus populaire chez les jeunes et peut être réalisé en groupes plus petits. Voilà notre offre.

**HS:** Bonne idée, nous avons aussi déjà y pensé depuis quelque temps.

**NC:** BN trouve aussi que c'est une bonne idée, mais j'ai 3 questions concernant la qualification, étant donné que nous n'avons pas des plages de Beach Volley-ball en Grande-Bretagne: Est-ce qu'on joue sur le sable? Combien de personnes formeront une équipe? BN préférerait une équipe mixte (H/F) car il pourrait être difficile pour former des équipes séparées hommes et femmes.

**KF** répond aux 3 questions. On joue le Beach Volley-ball sur le sable. On prévoit des équipes hommes-femmes à 2 personnes chacune. On pourra certes discuter sur les équipes mixtes, cela dépend de la demande. Ces équipes pourraient également être formées sur place sur base des équipes hommes/dames présentes, au cas où il n'avait pas assez d'équipes hommes/femmes. Je vais transmettre cette demande à nos Responsables des Sports.

Résultat du vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	163	7	0

#### **Point 10. Organisations de l'EuNat pour 2013-2014.**

**JP:** La dernière version du calendrier des événements a été réimprimée et se trouve dans votre documentation. (*Nouveau, avec le Gala de natation 2013*).

**PR** donne des explications pour ce Gala de natation, qui sera organisé à court terme par la FFN. Le lieu est situé à « F-44420 Piriac-sur-Mer » au bord de l'Océan Atlantique, et la date est fixée du ~~7 au 9~~ novembre 2013. En ce qui concerne l'organisation technique, le club ne dispose pas d'assez de personnel pour exécuter tout lui-même. On a besoin d'autres fédérations pour les assister, sinon cet événement devrait être annulé.

**JP** remarque à **PR**, que la date correcte devrait être du 8 au 10 novembre, car le 7 tombe sur un jeudi. Donc : du 8 au 10 novembre 2013!

**PR** a aussi annoncé qu'il a besoin de l'aide par d'autres fédérations pour le personnel technique. Est-ce qu'il y a déjà des fédérations qui pourraient confirmer leur accord maintenant?



**KF:** Le DFK pourrait y participer, mais cela doit encore être vérifié avec nos Responsables des Sports. On pourrait aussi former une telle équipe en coopération avec d'autres fédérations, (*pas de nageurs*), mais alors on devrait encore vérifier la prise en charge des dépenses.

**SI:** Qu'est-ce que tu veux dire avec dépenses?

**KF:** Les frais de voyage, repas et logements de ce groupe.

**JP:** Ceci a aussi été conclu lors de la réunion des sports, l'ENC paiera les frais pour ces personnes.

**KF:** Est-ce qu'uniquement la gestion sportive doit être reprise par une équipe? C'est bien ça que désire le club?

**PR:** Oui, c'est correct, les autres tâches telles que réception, logement et repas seront assumées par le club.

**JP:** (S'adresse à **PR**) Est-ce que le support par le DFK te suffit ou est-ce qu'on devra encore demander l'aide par d'autres fédérations? (**PR** affirme que l'aide par le DFK suffit et le remercie.)

Nous allons rencontrer les responsables de la FFN, pour que les formulaires d'inscription puissent être envoyés le plus tôt possible.

**JP** demande pour les **Candidatures pour la Réunion de l'EuNat en 2014?**

**NC:** BN voudrait organiser le Gala de natation en 2014, car BN fêtera son 50<sup>ième</sup> anniversaire. (Est interrompu par JP)

**JP** interrompt NC et lui rappelle qu'on parle au sujet de la réunion de l'EuNat en 2014. Au cas où il n'y avait pas de candidatures, on pourrait l'organiser à Luxembourg, comme en 2010. Mais ceci devrait alors encore être vérifié avec le propriétaire.

**HS:** Alors on aurait 2 candidatures, car la NFN peut aussi l'organiser en 2014, pourvu que ce soit approuvé lors de notre prochaine réunion du comité. Il donnera une réponse définitive à **JP** endéans la quinzaine.

**JP** demande à NC si BN désire organiser le « Nudfest » aussi en 2014?

**NC** affirme la question et la date sera transmise à l'ENC dès que fixée.

**JP:** La date pour Alpe-Adria sera fixée la semaine prochaine lors de notre présence à la rencontre.

**JP: Rencontre de la Famille en Europe du Sud?**

**IR:** Comme ni la FFN ni la FENAIT n'y sont intéressées, la FEN pourra l'organiser encore une fois. Toutefois la date exacte sera publiée ultérieurement, après consultation avec l'organisateur.

**JS:** Peut-être on pourrait aussi l'organiser au Portugal, je vais en parler avec mes amis.

**KF: Rosenfelder Strand** sera organisé par le DFK du 26 juillet au 4 août 2014.

**JP** remarque qu'un budget supplémentaire a déjà été demandé par le DFK pour 2014, mais ne pourra être approuvé qu'en 2014.

**JP: Tournoi de Pétanque 2014?**

**GR** dit à **IR**, que la rencontre de famille devra avoir lieu de préférence à la plage. (*Et pour cette raison la FENAIT ne peut être candidat*)

Lors de la réunion des sports on m'avait demandé de pouvoir l'organiser à Le Betulle? Tu te rappelles, Jean? (**JP:** Non!) **GR:** Alors je n'ai rien dit!

**JP:** Pour la 3<sup>ième</sup> fois maintenant, nous cherchons un candidat pour la Pétanque!

(*SI en conversation avec Rosita, qui organise déjà la Rencontre de la Jeunesse en 2014, donc négatif.*)

**PL:** FBN pourra organiser le tournoi et informera l'ENC dès qu'il aura des informations plus précises après consultation avec son comité.

**GR:** FENAIT annonce sa candidature pour 2015 à Le Betulle et souligne que, si la FBN ne pouvait pas le faire, FENAIT pourrait prendre en charge.

**JP: Gala de natation 2014?**

**NC:** BN fêtera son 50<sup>ième</sup> anniversaire l'année prochaine et réfléchira sur la possibilité de l'organiser. Je parlerai à Angela Russell (Présidente de BN) lors de notre prochaine assemblée du comité.

**JP** constate que notre calendrier des évènements pour 2014 est complet et remercie les candidats pour leurs propositions.

**KF:** Ajouter encore le tournoi Beach Volley-ball 2014 par le DFK (3<sup>ième</sup> – 4<sup>ième</sup> weekend en août) dans le calendrier des évènements s.v.p.!

**JP:** Ce tournoi doit encore être coordonné avec la date du tournoi de Pétanque, qui aura lieu à la même date. (OK de la part de KF)

**JP: Rallye de Printemps de la Jeunesse ENY.**

**GR** dit à EZR, ayant donc été élu Président de l'ENY, qu'il annonce ce qui a été décidé lors de l'assemblée de l'ENY.

**EZR:** Lors de cette assemblée on a décidé que le Rallye de Printemps de l'ENY aura lieu à Le Betulle, en Italie, notamment le dernier weekend en mai (du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014). En plus on prévoit une rencontre de la jeunesse sur le terrain de camping de „Solaris“ en Croatie du 28 juillet au 8 août 2014.

**PLK:** Le calendrier des évènements indique encore l'organisation de l'EuNat pour 2015. Est-ce correct?

**JP:** Oui, il y a ici une proposition de la part de la NNF, d'organiser la réunion de l'EuNat en 2015 en Norvège. Est-ce que le représentant de la NNF pourrait nous donner des détails supplémentaires?

**LC:** Oui, nous maintenons cette candidature, mais nous sommes encore en consultations et nous vous informerons définitivement en automne.

**Point 11. Foires de l'INF-ENC 2013-2014.**

**SI:** Non seulement j'avais l'occasion de participer à la foire à Utrecht (NL) les 4 dernières années, mais cette année aussi on avait partagé un stand à l'expo d'Essen (D) pendant 5 jours en février 2013, ensemble avec le DFK et une de ses fédérations nationales. C'était une autre expérience et a prouvé quand même que nous nous trouvons sur le bon chemin avec les foires et les informations pour le grand public. Elle propose de visiter chaque année une foire avec une des autres fédérations dans leur pays. La foire à Utrecht continuera. Ceci représente l'avantage que nous pourrons être plus présents dans les pays du sud afin d'informer les gens. Cette proposition s'adresse aussi aux petites fédérations, vu que nous contribuerons aux frais. C'est une proposition que vous pourrez analyser et nous pourrons revenir sur ce point demain.

Fin de la séance d'aujourd'hui le 24 mai 2013 à 17:06 hrs.

**Continuation de la Réunion le 25 mai 2013 à 9:10 hrs.**

SI revient à sa proposition de la veille concernant les foires et demande à chaque fédération intéressée de la contacter pour mi-août au plus tard.

**Point 12: Budget pour 2013.**

**Point 12.1: Budget de la Jeunesse ENY 2013.**

JP: Comme vous voyez ce budget de 2013 est très semblable à celui de 2012 et a été élaboré ensemble avec Alexandra M. et moi. Comme la rencontre estivale de 2012 avait été annulée, on avait décidé à Hanovre d'ajouter ce montant de 3000€ comme réserve pour 2013, étant donné que jusqu'à ce jour-là il n'y avait pas encore de proposition de la part de la jeunesse. Y a-t-il des questions?

Résultat du vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	<b>170</b>	0	0

**Point 12.2: Budget pour ENC 2013.**

JP: Ce qui doit encore être ajouté est le décompte corrigé de la FFN pour le gala de natation en 2012, que PR m'a remis hier. Il en résulte un paiement complémentaire de 3'000€. Les pièces justificatives sont disponibles. Vous pouvez trouver des détails dans le budget 2012. Est-ce que vous êtes d'accord avec le paiement complémentaire de 3000€ à la FFN, tout comme ceci avait été fait à la Suisse en 2010 et la République Tchèque en 2011?

Résultat de ce vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	<b>170</b>	0	0

JP: Pour l'Eunat 2013 FENAIT avait remis une offre de 2250€ mais qui ne contenait pas la TVA. Ma proposition: Nous payons à FENAIT le montant complet pour la location de la tente au montant de 2722,50€ et nous attendons encore les pièces pour les 1000€.

NC s'étonne que la TVA soit facturée et dit qu'en Grande-Bretagne les associations ne sont pas soumises à la TVA.

JP: Aucune association sans but lucratif ne peut déduire la TVA, ceci s'applique uniquement aux institutions commerciales.

KF: Si vraiment c'est le cas en Grande-Bretagne, alors vous pourrez vous estimer heureux, car partout en Europe seules les boîtes commerciales en sont exemptées, comme disait Jean.

NC donne encore des informations au sujet des différentes sortes de constitutions juridiques des associations (ONG etc.)

RH répond qu'il faut distinguer s'il s'agit d'une ONG (organisation sans but lucratif) ou une forme ou personne juridique).

NC donne encore d'autres exemples.

**JP:** Nous arrêtons maintenant ces discussions, comme nous sommes soumis à la législation autrichienne, et non pas anglaise, et nous votons maintenant.

Vote pour le budget:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	<b>170</b>	0	0

### Point 13.1

**KF:** Pourrions-nous peut-être avancer le **Point 6.2** “Jeunesse”, qui avait été remis hier à aujourd’hui, à cause de l’absence d’**EZR**?

**JP** prie **EZR** de se présenter.

**EZR:** Lors de la dernière Assemblée Générale de l’ENY à Broadlands je fus élu comme Président et nous avons aussi élu un nouveau comité, qui se compose comme suit:  
(Mandat pour 2 ans)

Président	Enrico Z.	EZR	Unanimement
Vice-Présidente	Tiziana S.	TSN	Réélue, comité précédent
Vice-Président	Kok Y.	KYN	Unanimement
Secrétaire	Francis R.	FRS	Unanimement
Trésorier	Christophe J.	CJL	Une abstention
Webmaster	Florent P	FPL	Unanimement

À la demande unanime de la Jeunesse on utilise ici uniquement les abréviations, c.-à-d. Première lettre du prénom suivie de la première et dernière lettre du nom de famille, toutes les fédérations sont priées de le respecter lors des publications.  
(Courriel de l’ENY du 28 mai 2013)

Nous devons bouger et entreprendre quelque chose afin d’avoir plus de membres. Nous participerons à la rencontre au Rosenfelder Strand 2013 et pour 2014 nous prévoyons aussi une rencontre au “Solaris” an Croatie.

### Concernant le Point 8.1 (Règlement pour la Jeunesse, reporté hier)

**JP:** Questions éventuelles à **EZR**?

**KF:** Dans le règlement de l’ENY le Point 1.3 indique: 14 - 27 ans, entre parenthèses 29 ans. Qu’est ce que vous avez décidé lors de l’AG, ou est-ce que ce point est encore en suspens?

**EZR:** Pour le moment ce point n’est pas à discuter selon la décision de l’AG, mais nous y reviendrons en 2014.

**EI:** À **EZR:** Propose que l’ENY devrait aussi recruter des membres directement, si possible cela accélérerait la croissance.

**EZR:** Bonne idée, nous allons le considérer.

*(Diverses conversations sans micro font constater que ceci n’est pas faisable, car les nouveaux membres doivent être affiliés à une fédération.)*

**EZN** félicite **EZ** pour son élection et souhaite à lui et à son comité ENY meilleurs vœux pour l’avenir. (Applaudissements dans la salle)

**GR:** En Italie la jeunesse paie une contribution réduite, mais doit être membre de la FENAIT.

**NC** félicite EZR pour son élection (*Le reste est inintelligible*)

**EI:** Que font les jeunes gens sans groupe de jeunesse?

**JP:** Je dois ajouter à la remarque d'**EI**, que les jeunes dont la fédération ne comprend pas un groupe de jeunesse, sont autorisés à participer à l'AG. Ceci est stipulé dans les Statuts de l'ENY, sou le point 1.4. (*Veillez relire s.v.p.*)

**Point 13.1: Élections pour le poste libre du Secrétaire de l'ENC.**

**JP** remet la gestion de la réunion à Sieglinde et quitte l'assemblée, vu qu'il est concerné lui-même.

**SI:** Les candidatures doivent être remises à la FNI par écrit, mais peuvent toujours être acceptées jusqu'avant le début de l'élection. Le candidat élu doit être approuvé par la FNI. Jusqu'à présent aucune candidature n'est parvenue, hormis celle de Jean Peters.

Question: Est-ce qu'une personne se sent capable d'assumer cette tâche, qu'elle lève la main s.v.p.? Comme il n'y a pas d'autres candidatures, on vote.

Résultat du vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	<b>170</b>	0	0

(JP est rappelé par SI, (Applaudissements dans la salle))

**SI:** Je voudrais te féliciter cordialement et je te demande si tu acceptes l'élection?

**JP:** J'accepte l'élection et je vous remercie pour votre confiance.

**Point 13.2: Confirmation du Représentant élu par l'AG de l'ENY à la Commission (Responsable de la Jeunesse)**

**JP:** Cette nomination doit être confirmée par l'assemblée de l'EuNat ainsi que par le CC ou le CE de la FNI.

Résultat du vote:

Vote	Pour	Contre	Abstentions
	<b>170</b>	0	0

**JP** demande à **EZR** s'il accepte l'élection?

**EZR** dit "Si" (Oui) (Applaudissements dans la salle).

**SI:** Le CE de la FNI confirme l'élection de EZR avec 3 voix, donc unanimement, comme nouveau Représentant de la Jeunesse de l'ENC. (*Pas d'autres questions*)

**Point 14: Informations de la FNI et Questions.**

**SI:** Vous avez déjà reçu la plupart des informations. Nous sommes à votre disposition pour des informations supplémentaires.

**EZN:** Est-ce qu'il y a un programme pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la FNI à Montalivet?

**MA** explique brièvement le programme, qui sera transmis à toutes les fédérations.

**EZN** demande s'il existe un code préférentiel pour les réservations à Montalivet et où l'on peut obtenir.

**SI:** Quand on s'inscrit à Montalivet, on reçoit un formulaire où le code de préférence est indiqué. La même procédure est valable pour le tournoi de Pétanque.

**EZN:** Des amis à nous étaient à Montalivet et le personnel à la réception ne savait rien de ces organisations.

**JP:** Le 13 avril j'étais à Montalivet, en route vers l'Espagne du Sud pour faire une réservation sur le terrain de camping et le personnel à la réception était bien au courant.

**EZN:** Le 3 mai j'ai reçu une invitation venant d'un camping en Croatie pour le 60<sup>ième</sup> anniversaire. Est-ce que la FNI en est au courant?

**SI:** Cela vient du syndicat du tourisme des naturistes croates, qui eux voudraient donner une photo comme cadeau à la FNI pour cette fête, sur laquelle tous les naturistes y présents seraient montrés, mais sans que les visages ressortissent clairement. La FNI en fut informée.

**KF** critique la présentation de l'invitation et trouve que cela n'est pas approprié.

**EZN:** Il aurait été mieux si toutes ces informations avaient été mentionnées sur la feuille et que nous aurions pu savoir d'où ça vient.

**SI:** La personne qui l'a écrit était déjà présente lors du dernier congrès et a présenté le livre qu'il a écrit pour la FNI (en anglais). Il est actif au sein de la fédération croate depuis 40 ans, donc pas n'importe qui, n'ayant que des idées.

**B. Huijser (INF)** donne encore des réponses à diverses questions d'EZN.

**KF** voudrait avoir quelques données concernant le Congrès 2014.

**PG:** Aura lieu du 11 au 14 septembre 2014. Vous recevrez toutes les informations ensemble avec l'invitation.

**PR** revient à la célébration à Montalivet et demande, quand on recevra les données du congrès.

**MA** donne encore quelques informations additionnelles du programme, qui ne sont pas répétées ici, vu que les fédérations recevront un programme détaillé.

**PR:** Pour le 60<sup>ième</sup> anniversaire de la FNI, informe les délégués que Christiane Lecocq, veuve d'un des fondateurs de la FNI vit toujours à Paris et qu'elle avait exprimé son souhait de participer à cette fête. La FFN fera les démarches nécessaires.

**KF** demande si les informations détaillées pour le congrès seront transmises bien à temps pour le début de l'année 2014, à cause des réservations. Outre des vols bon marché il y a des vols normaux pour lesquels il faut aussi réserver à temps.

**PG** donne encore plus de détails et souligne qu'il s'agit d'une merveilleuse région, mais que lors de la visite par la FNI il pleuvait beaucoup, ce qui était le cas pour toute l'Europe. En plus il y beaucoup de vols bon marché vers l'Irlande et nomme par exemple « Ryanair ». Le trajet de l'aéroport vers l'hôtel prend environ 2:30 heures. Des détails pour le trajet seront joints à l'invitation.

.....Pause.....

**KF:** Avant que nous continuions avec la séance j'ai encore une demande: Vu que le DFK ne participera pas à la fête du 60<sup>ième</sup> anniversaire, je voudrais déjà maintenant faire un petit cadeau à la FNI de la part du DFK. (*Il remet un tableau à Sieglinde*).

**SI** remercie KF et comme le tableau est emballé dans une feuille de protection, donc pas clairement visible, le tableau sera publié dans un des prochains FOCUS.

**HS** est d'avis que le programme présenté jusqu'ici est plutôt maigre et que pour cette raison il n'y aura pas beaucoup de fédérations participantes.

**MA** donne encore une fois des explications au sujet du programme.

**NC** mentionne que BN sera représentée par sa Présidente.

**EZN** croit que le programme pourrait être un peu plus extravagant, étant donné que l'argent est disponible.

**SI**: En ce qui concerne les finances, il est vrai que la FNI dispose d'un certain montant d'argent, mais elle n'est pas d'accord de le jeter par la fenêtre pour des fêtes.

**PR**: Ici 2 points: Premier point: Il faudrait mobiliser la presse pour faire de la publicité pour le naturisme. Le second point concerne l'atelier pour la jeunesse le vendredi:

Comme les jeunes sont encore à l'école le vendredi ou travaillent encore, je trouve qu'un vendredi n'est pas approprié. (*Pas d'autres questions*)

### **Point 15: Divers**

**EI** demande aux délégués quelles fédérations participeront à la fête du 60<sup>ième</sup> anniversaire? (Vote par levée de la main, plus de 50%)

**KF**: En octobre (2012) quelques membres sponsors nous ont communiqué qu'ils quitteront notre fédération, parce qu'ils auraient reçu une information de la part de „SOCNAT-Montalivet“ qu'à partir de 2013 on n'exigera plus la licence FNI. Ceci fut alors transmis de la FNI à la FFN. Comme il n'y avait pas de réponse, nous l'avons pris en main nous-mêmes et nous avons appris ce qui suit: En août 2012 SOCNAT a conclu un contrat avec la FFN, qu'on n'a plus besoin de présenter sa licence et que la FFN recevra un montant considérable comme compensation. Par un contact direct avec SOCNAT nous avons constaté qu'une telle mesure est au détriment de toutes les fédérations et est contreproductif à une coopération. Entretemps nous avons conclu un contrat avec SOCNAT pour nos fédérations membres, qui accorde une réduction de 5% sur la facture totale, sur présentation de leur licence. Ce qui me dérange est qu'on n'avait pas parlé de cette convention entre la FFN et SOCNAT en Croatie et que la FNI n'a obtenu connaissance que par hasard par des membres.

**PR**: SOCNAT a décidé de ne plus exiger la licence des naturistes à Montalivet. Nous avons contrôlé la certification du site et SOCNAT a droit à une telle décision. Il dit à KF que le contrat n'avait pas encore été signé en été 2012. 4 associations y établies ont engagé une procédure juridique d'urgence avec l'argumentation qu'elles se sentent dérangées par cette méthode pour l'accès à leurs sites. La procédure d'urgence ne fut pas acceptée sous cette forme, parce que le président de cette association n'y avait pas de mandat. Comme même les juristes ne pouvaient pas trouver un accord sur la méthode de SOCNAT, la procédure de la compensation à la FFN a été changée telle qu'elle existe aujourd'hui. Nous ne pouvions pas la refuser pour des raisons financières. Kurt, tes versions ne sont pas correctes et tu ne peux pas en juger, vu que tu ne disposes pas de tous les détails. La convention ne fut signée que fin décembre ou début janvier, donc ne pouvait être un sujet pour Koversada.

**KF**: Il s'agit ici d'informations à ma disposition et je peux très bien me permettre un avis. J'ai un texte de SOCNAT en allemand et je ne peux que mentionner les faits qui y sont indiqués. Il y a plusieurs années nous étions à Paris et nous avons discuté avec les



propriétaires des sites commerciaux, où commence la solidarité et où elle s'arrête. Les négociations de la FFN étaient terminées en été 2012 et je trouve qu'il y a un manque d'informations à cette affaire.

**PLS** demande à KF quel est le contrat qu'il a conclu avec SOCNAT. Et avec quels avantages?

**KF**: Je n'ai pas le contrat sur moi, car SOCNAT m'avait assuré qu'elle contactera aussi les autres fédérations et parce que ceci a déjà été fait en partie. Pour la réduction accordée il répète les 5% pour les membres du DFK.

**SI**: L'ÖNV a aussi reçu un tel contrat. Je l'ai sur moi et chacun peut y jeter un coup d'œil.

**JP** constate que certaines fédérations l'ont reçu, d'autres ne l'ont pas! La FLN n'a rien reçu.

**PLS**: Nous avons aussi reçu un contrat, mais nous l'avons légèrement ajusté.

**KF**: C'est bien ça que je voulais éviter par l'information à la FNI, car maintenant SOCNAT fait des contrats différents avec les fédérations.

**SI**: Les contrats ne sont valables que pour un an et pourraient donc être ajustés, mais tout ça continuera de nouveau comme auparavant.

**PR**: Selon déclaration de la direction de SOCNAT elle a contacté toutes les fédérations. La FFN contactera encore une fois tous les centres de vacances, qui ne veulent pas vendre les licences de la FNI, afin de signer un contrat à cet effet. Il s'agit surtout de „France 4“, qui gère 11 centres, puis OLTRA et SOCNAT, pour énumérer quelques uns.

**KF**: Là les différences générales sont visibles: vente de licence ou acceptation des licences existantes. Pour nous il importe que nos membres puissent passer leurs vacances en France parmi des amis naturistes.

**KF**: Un autre sujet concerne „El Portus“ en Espagne. J'ai un rapport de l'ONS (pas un membre de SNU-UNS) où le directeur d'„El Portus“ déclare accorder une réduction de 10% aux membres de l'ONS (pas membres de la FNI) présentant leur carte membre de l'ONS. Bien sûr „El Portus“ a le droit de le faire, mais où commence notre solidarité et où est-ce qu'elle s'arrête? Est-ce vraiment dans notre intérêt?

**SI**: Bien sûr que non, mais ici nous ne pouvons rien y faire, on ne peut rien changer. Nous devrions intervenir comme FNI afin de trouver un commun accord avec les centres commerciaux et de nous soumettre des offres valables à tous les membres de la FNI.

**PLS** connaît le directeur de „El Portus“ depuis beaucoup d'années et il sait qu'il apprécie hautement la relation avec la FNI. C'est maintenant à nous de faire quelque chose.

**SI**: On devrait d'abord vérifier si tous les membres de la FNI reçoivent cette déduction. Car dans la brochure de l'ONS ils parlent uniquement de leurs propres membres. Si cela n'était pas le cas, alors ce serait à Ismael d'en parler au directeur.

**NC** regrette que beaucoup de fédérations ne font pas assez de publicité pour les événements de l'UE dans leurs publications et mentionne spécifiquement le « Nudfest »

**KF**: Le DFK informe ses membres sur les événements de l'UE via internet et par des indications dans notre bulletin. Si l'on regarde le calendrier des événements, il devient de plus en plus difficile pour nos membres de participer à tous les événements. Nous allons continuer à soutenir vos événements, par nos publications.

**PLS** a encore deux questions: Premièrement, nous avons reçu une offre pour l'achat et la revente de guides naturistes, mais nous n'avons pas l'acceptée car elle fut reçue trop tard. Qu'est-ce que les autres fédérations ont fait pour commander 150 guides?

**JP**: La FLN n'a rien commandé. (Le DFK non plus)

**PR:** Nous l'avons inséré dans notre site internet. Je ne connais pas le nombre des exemplaires vendus, mais ce n'était pas beaucoup.

**PLS:** 2<sup>ème</sup> question: J'ai appris ici que la FFN a résilié le partenariat avec (Horizont?) à cause de raisons connues (!). Nous voudrions prier les fédérations de nous informer immédiatement en de tels cas! C'est un peu pénible pour nous, car nous avons rédigé un reportage de 3 pages qui sera imprimé déjà dans notre prochain bulletin et qui sera distribué sous peu.

**PR** justifie la résiliation du contrat parce qu'ils ont appris que cette association a proposé des offres ambiguës aux couples. Dans notre réunion du CC il y a 10 jours nous avons résilié le partenariat et nous les en avons informés. Nous avons aussi arrêté la publicité (de Mondial Naturisme).

**KF:** Concerne „El Portus“: Nous avons regardé encore une fois dans les guides. Ici les réductions ne sont pas mentionnées, ni pour les membres de la FNI, ni pour d'autres groupes. Mais il n'est pas possible que toutes les fédérations contactent encore une fois „El Portus“ afin d'obtenir des réductions, les unes contre les autres. Ceci est une tâche pour la FNI.

**SI:** Il y va encore une fois de la certification, ce que nous faisons déjà depuis 3 ans. Nous ne pouvons que leur rappeler d'exiger la présentation de la licence FNI, mais personne ne pourra les obliger.

**KF:** On devrait recevoir un feed-back de la part de la FNI et puis aviser Ismael de le vérifier.

**IR:** En ce qui concerne « El Portus » maintenant, il est vrai que rien n'est indiqué dans les guides, mais notre site internet spécifie clairement qu'« El Portus » octroie une réduction de 5% aux membres de la FNI.

**NC** est déçu de l'assemblée. Ceci est une réunion EuNat et non pas une réunion allemande. En plus nous mélangeons les centres commerciaux avec le naturisme pur.

**JP:** Concernant le règlement des événements de l'EuNat. Vous ne l'avez pas dans vos documents maintenant, mais sous § 1, a: Les documents y relatifs doivent être soumis à la Commission ENC. Mais pour ces événements qui normalement sont subventionnés avec un montant de 1000€, ENC voudrait recevoir un budget, comme il est requis pour tous les événements. Car si par exemple quelqu'un doit louer une tente, ceci devrait être inclus dans le budget et être approuvé et non pas uniquement être simplement accordé. *(Tout le monde est d'accord)* Une ajoute respective sera incluse dans le règlement de l'EuNat.

**KF:** Concernant le Gala de natation 2013, où l'aide technique par le DFK a été demandée, j'ai maintenant préparé un catalogue des réquisitions, comment le processus doit être effectué. Ici il y a deux points différents à être considérés:

La première partie concerne la fédération organisatrice. Elle arrange la partie administrative de l'évènement: invitation, hébergement, repas, piscine, etc.

La seconde partie concerne la direction des épreuves: (seule ou en coopération avec une ou plusieurs fédérations). Ces frais seront remboursés par l'EuNatCom.

**JP:** Est-ce que vous êtes d'accord que ce point soit inclus dans le règlement des sports?

**HS:** Nous ne sommes pas d'accord, que ce soit inclus tel quel dans le règlement des sports, car il n'y a aucune urgence.

**JP:** Oui, mais il en est question déjà pour le gala de natation en 2013!

**HS:** Nous insistons sur notre opinion et pensons, que maintenant il vaudrait mieux de le traiter comme annexe ou un point séparé au règlement des sports. Plus tard on verra.

**KF** propose de le traiter comme annexe au règlement des sports.

*(Remarque par Jean) Vous pouvez trouver le texte complet tel qu'il m'a été remis par le DFK dans l'Annexe 1 du Règlement des Sports et des Finances révisé de l'ENC.*

....Pause....

**PR:** Paul demande qui n'a pas reçu la convention de SOCNAT?

(Grande-Bretagne, Luxembourg, Portugal, Suisse)

Quelles fédérations y ont répondu? (Allemagne, Belgique, Pays-Bas)

#### **Point 16: Journée du Naturisme.**

**MA:** Cette journée est spécifiquement prévue comme publicité pour le naturisme. Nous avons toujours des problèmes avec la date (jour de fête ou autre, et pour les habitants de l'hémisphère sud on est en période hivernale) Jusqu'ici c'était toujours durant les mois de l'été et on ne pourra pas y changer grand' chose. Nous nous réjouissons aussi si les fédérations nous pouvaient donner des retours d'informations concernant cette journée dans leur pays.

**NC:** En Grande-Bretagne il est difficile d'organiser une telle journée, surtout si les informations manquent. Donne encore quelques informations au sujet de ces journées en Grande-Bretagne, mais qui n'ont rien à faire avec ce point en question.

**EZN** est étonnée que BN ait tant de difficultés pour l'organiser. Nous informons nos associations pour la date et elles la reprennent dans leur programme.

**MA:** Ce n'est pas un manque d'informations, les dates sont communiquées par nous. Ces journées sont indiquées dans notre site tout comme tous les autres évènements au monde entier nous ayant été communiqués.

**LC:** Les Français ont une „Journée sans Maillot“ et comment l'organisent-ils? Nous avons quelque chose de similaire début juin, car alors c'est le début de l'été ce qui est très pratique pour nous.

**PR:** Nous avons cette „Journée sans Maillot“ le 30 juin. L'idée venait de l'Espagne. Elle peut se dérouler de différentes façons. Sur une plage naturiste où il y a une autorisation officielle ou par un club invitant les gens à cette plage qui sont intéressés au naturisme. Au cas où ce n'est pas une plage naturiste officiellement autorisée, on peut demander une autorisation. Ou dans une piscine. Actuellement il y a en France 30 de telles piscines qui réservent des dates ou heures uniquement pour les naturistes, ce qui est aussi publié dans la presse locale. On fait de même à Montalivet.

**EZN:** En Suisse nous avons cette journée le 2 juin.

**EI:** Cette date n'est pas appropriée à cause de la fête du solstice d'été.

#### **Point 17: Adieux par la FNI, l'ENC et FENAI et „Au Revoir à l'Année prochaine“.**

**SI** remercie les délégués pour le travail intense durant la dernière journée et demie.

C'était une rencontre constructive, nous avons de nouveau atteint beaucoup, beaucoup d'idées ont été échangées et maintenant il reste encore beaucoup à mettre à jour. Je vous souhaite un bon voyage de retour et je me réjouis de vous revoir l'année prochaine. Encore une chose: je crois que Jean a fait un excellent travail durant les 3 dernières années et aussi dirigé cette réunion d'une façon excellente, ainsi je voudrais lui remettre

un petit cadeau, notamment une tarte „Linzer Torte“. Jean remercie Sieglinde pour le cadeau. (Applaudissements dans la salle)

**JP** remercie toutes les fédérations pour leur travail précieux et constructif et dès que tous les documents seront révisés, une nouvelle connexion pour le téléchargement vous sera envoyée pour pouvoir relire les documents. La connexion actuelle pour cette réunion EuNat reste en ligne encore une semaine environ et puis sera éliminée. Maintenant la parole est à Gianfranco.

**GR:** J’espère que tout s’est passé bien et je vous rappelle que ce soir nous aurons notre Dîner de Gala. C’était un grand plaisir pour moi d’avoir pu vous accueillir ici et je vous souhaite bonne chance, de belles vacances et un bon voyage retour. (Applaudissements dans la salle)

Fin de la séance le 25 mai 2013 vers 12:30 hrs.

Rapport: JP  
11 juillet 2013

\* \* \* \* \*